

Pierre Clermont

(1741-1826)

De la guerre
d'indépendance
d'Amérique à la
gendarmerie de Lamballe



Nicolas Demassieux

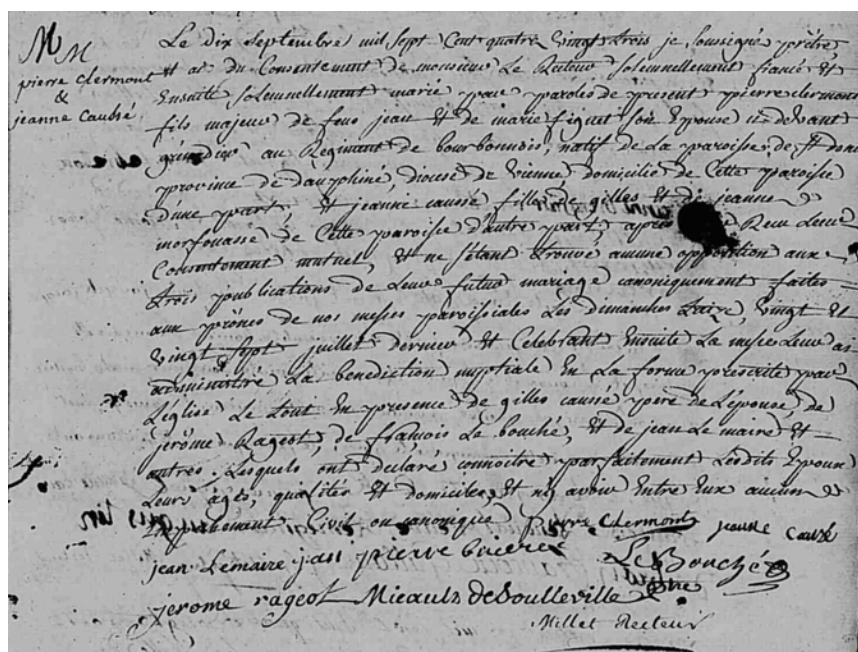
octobre 2026 – révision 2

Table des matières

I. Racines familiales.....	6
II. Sa jeunesse dans la Drôme.....	8
III. La France et la guerre d'Indépendance américaine	11
IV. L'embarquement et la traversée de l'Atlantique (avril – juillet 1780)	12
V. La grande marche vers le sud (été 1781).....	15
VI. Le siège et la bataille de Yorktown (septembre – octobre 1781).....	18
VII. Retour vers la France et naufrage du Bourgogne	22
VIII. Gendarme à Lamballe	29
IX. Marie Clermont et Julien Morin, bouchers à Lamballe	39
X. Épilogue — D'un Dauphinois à une famille lamballaise.....	41
XI. Annexe : Louis Clermont, affaneur	42
XII. Bibliographie et sources	43
XIII. Table des Illustrations.....	44

Avant-Propos

L'ascendance Morin de mon épouse comporte une lignée ancrée à Lamballe dans les Côtes d'Armor. La quasi-totalité des 143 ancêtres identifiés de Charles Morin est originaire de la région de Lamballe. Fait remarquable, il y a eu au moins 8 générations consécutives de Morin bouchers, établis de père en fils Rue du Val à Lamballe sur plus de 200 ans, de 1710 à 1927. Mais, au détour de la consultation des actes d'état civil de cette famille, un détail m'avait frappé : Jeanne Causset, une lamballaise pur jus, avait épousé en 1783 un certain Pierre Clermont, « originaire de Saint-Donnat, dans la province du Dauphiné ». La raison de ce mariage avec un « étranger » apparaît dans la suite de l'acte : il est soldat, « ci-devant grenadier au régiment de Bourbonnais ». Que faisait donc ce Pierre Clermont à Lamballe ? C'est le point de départ d'un jeu de piste, qui m'a emmené bien loin de la Bretagne...



_ 1 Acte de mariage de Pierre Clermont et Jeanne Causset : Source archives départementales de Côtes d'Armor - [Voir en Ligne](#)

Une recherche sur l'histoire de ce régiment m'apprend qu'il a fait partie du corps expéditionnaire envoyé entre 1780 et 1783 par la France pour participer à la lutte pour l'indépendance américaine. Se pourrait-il que Pierre Clermont ait participé à cette aventure ? Il me faudra un peu de temps pour découvrir une source avec la liste complète des membres de ce corps expéditionnaire : Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783 [1]. Et là, bingo ! En page 225 apparaît notre Pierre Clermont.

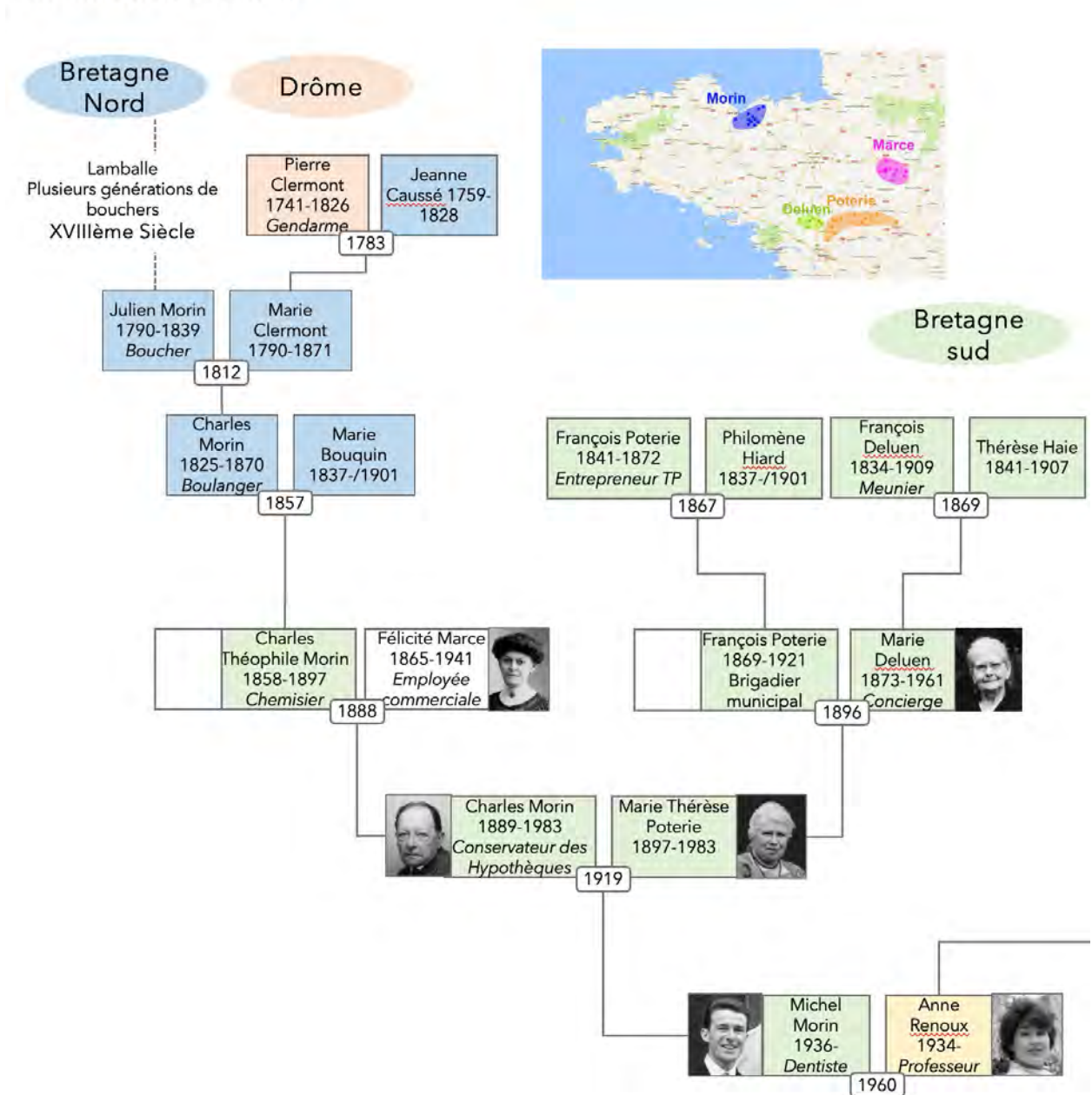
le 18 mars 1782.
Clermont (Pierre), né à Saint-Donat [Dauphiné] (1736), S. 17 juin 1773, congédié le 30 juin 1783.

_ 2 Extrait de l'ouvrage : Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783 [1]

Ce français du peuple a donc participé à toute la campagne, et en est revenu vivant. J'ai eu envie de suivre sa trace, en profitant pour découvrir bien des détails sur cette période de l'histoire et son aventure exceptionnelle.

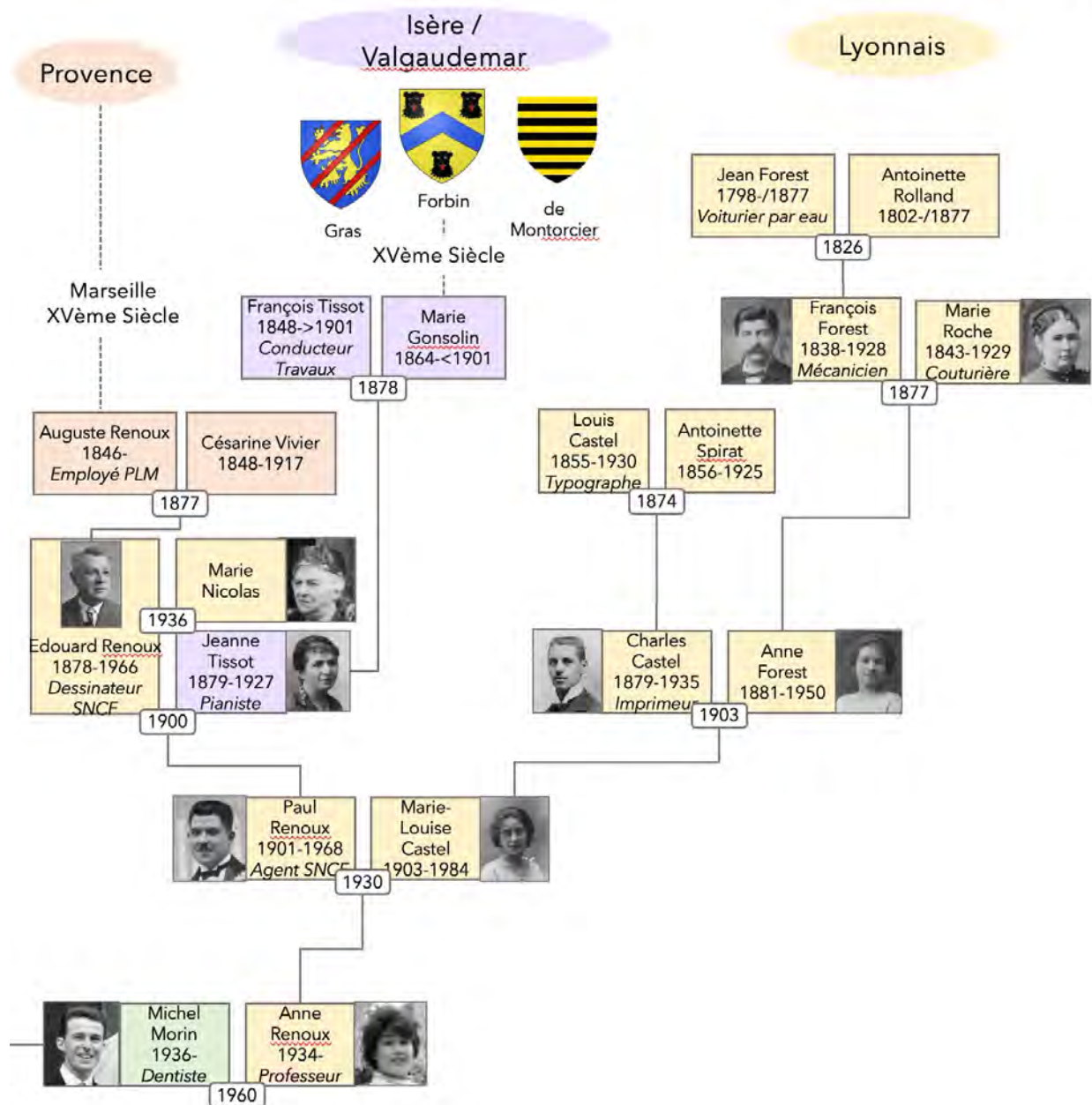
I. Racines familiales

Ascendance Morin



_ 3 Racines familiales - Ascendance Morin (double page)

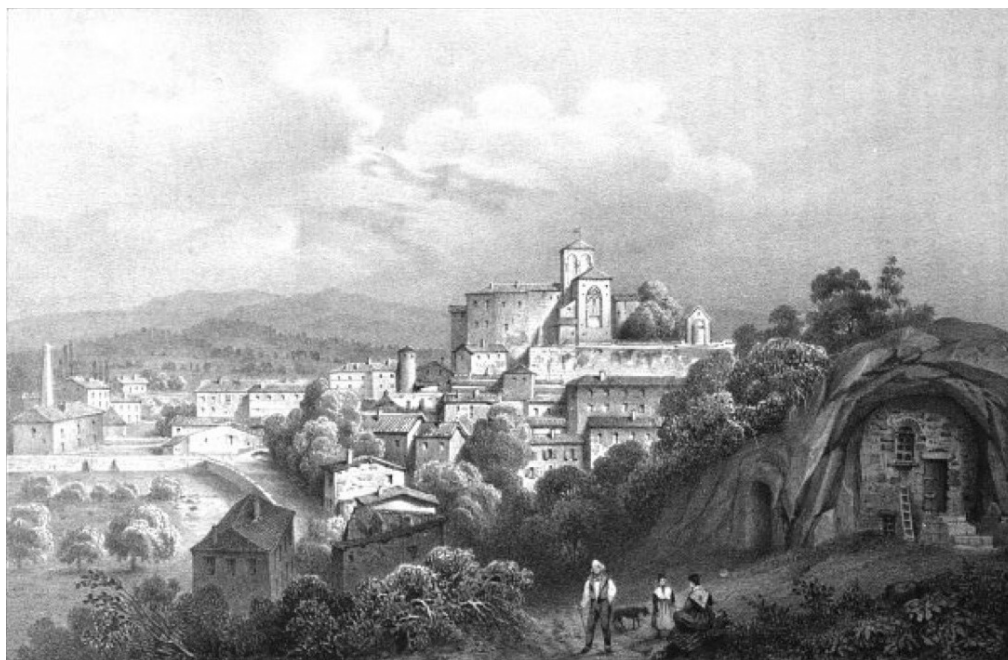
Ascendance Renoux



_ 4 Racines familiales- Ascendance Renoux (double page)

II. Sa jeunesse dans la Drôme

Pierre Clermont naît le 15 mars 1741 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, dans la Drôme. Saint-Donat-sur-l'Herbasse est alors un bourg fortifié du Bas-Dauphiné qui compte environ un millier d'habitants, vivant au rythme de l'agriculture. Dominé par l'imposante silhouette de sa collégiale, le village s'abrite derrière ses remparts médiévaux. L'économie locale repose alors sur la culture des collines environnantes, mais aussi sur les eaux de l'Herbasse dont le canal fait tourner de nombreux moulins à farine ancêtres des premières filatures de soie de Saint-Donat qui apparaîtront quelques décennies plus tard.



_ 5 Lithographie de St Donat vers 1830- Album du Dauphiné - tome IV, Drome

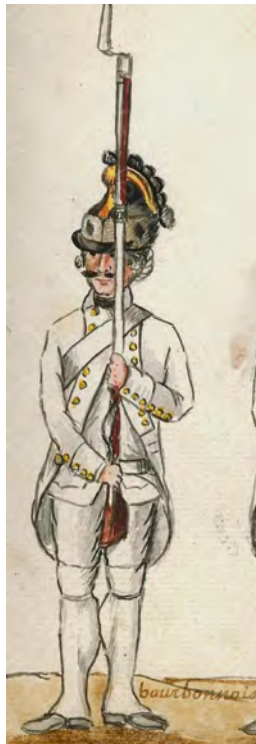
Les parents de Pierre Clermont, Jean Clermont et Marie Figuet sont illettrés. Ils auront de nombreux enfants (au moins 9 naissances, entre 1732 et 1750). Beaucoup des membres de la fratrie mourront en bas âge. Nous n'avons pas trouvé trace de profession pour le père. La seule indication de condition sociale est la profession d'un des frères de Pierre Clermont, Louis, qui se marie en 1769 à Lyon et exerce alors le métier d'affaneur. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales définit un affaneur comme un « ouvrier qui travaille à la journée » et cite précisément l'usage lyonnais : homme de peine, portefaix ou crocheteur. À Lyon, l'affaneur est surtout un manutentionnaire urbain : il décharge les bateaux et transporte les marchandises entre les ports, quais, négociants et particuliers.

L'itinéraire de Pierre Clermont, comme celui de beaucoup d'hommes du peuple de son siècle, pourrait être réduit à ce qu'il en reste dans les actes paroissiaux : quelques dates et, peut-être, une profession. Mais, suite à la décision qu'il prend un jour de quitter le pays, l'histoire l'a projeté par les hasards du service armé au cœur de l'un des événements fondateurs du monde moderne.

Pour une raison inconnue, le 17 juin 1773, à l'âge de trente-deux ans — un âge déjà mûr pour un engagement volontaire —, Pierre Clermont s'engage au Régiment de Bourbonnais. C'est l'une des plus anciennes et des plus réputées unités de l'infanterie française, héritière d'une longue tradition de discipline et de bravoure. Le régiment de Bourbonnais comporte une compagnie de grenadiers, une compagnie de chasseurs et huit compagnies de fusiliers.



_ 6 Drapeau du Bourbonnais : croix grecque blanche, 1^{er} et 4^{ème} cantons pourpre ; 2nd et 3^{ème} cantons bleu.



_ 7 Uniforme de Grenadier du Bourbonnais (grenadier) avant [2] et après [3] 1779

Pierre Clermont est recruté comme grenadier. Les grenadiers occupent la droite du bataillon — le « poste d'honneur » dans la tradition militaire française. Ils sont sélectionnés pour leur taille, leur force physique et leur expérience. Jusqu'en 1779, ils portaient un bonnet à poil, qui les fait paraître encore plus grands : c'est autant un outil de terreur psychologique qu'un symbole de statut. Le règlement du roi de 1779[4] remplace le bonnet par le bicorne porté par les autres soldats du régiment : le signe distinctif des grenadiers devient une houppe ronde de laine rouge. Le règlement précise aussi

Les Grenadiers porteront l'épaulette & la contre-épaulette en drap rouge doublé de drap blanc.

Les Chasseurs porteront l'une & l'autre en drap vert pareillement doublé.

Les retroussis des Fusiliers seront garnis d'une fleur-de-lys de la couleur distinctive, ceux des Grenadiers seront ornés d'une grenade, & ceux des Chasseurs le seront d'un cor-de-chasse.

règlement du roi de 1779[4]

Le rôle des grenadiers est celui d'une « compagnie de choc ». Dans la bataille en ligne, ils défendent le flanc le plus exposé et absorbent les chocs les plus violents. Ils sont envoyés en tête des colonnes d'assaut pour forcer les positions retranchées, escalader les brèches, emporter les redoutes à la baïonnette. Les grenadiers de plusieurs régiments peuvent être regroupés en bataillons provisoires de grenadiers, détachés du reste pour former une réserve d'élite aux mains du général — une pratique très courante dans les armées du XVIII^{ème} siècle.

Le reste du régiment est composé d'une compagnie de chasseurs, unité d'élite légère qui combat sur le flanc gauche et est entraînées à combattre en ordre dispersé, et de huit compagnies de fusiliers – le corps de bataille environ qui combat en ordre serré, tirant par salve au fusil ou chargeant à la baïonnette.

III. La France et la guerre d'Indépendance américaine

La guerre d'Indépendance américaine éclate en 1775 lorsque les treize colonies britanniques prennent les armes contre Londres. La France, qui n'a jamais accepté l'humiliation du traité de Paris de 1763 — par lequel elle avait perdu le Canada —, y voit une occasion de réduire la puissance anglaise. Elle soutient d'abord les insurgés en secret, puis entre officiellement en guerre en février 1778, après la victoire américaine de Saratoga.

En 1780, Louis XVI décide d'envoyer un corps expéditionnaire. Le lieutenant-général Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, en prend le commandement. Je découvrirais à l'occasion de ce travail sur Pierre Clermont que deux autres membres de ma famille font également partie de l'état-major de Rochambeau et embarquent avec lui : mon ancêtre direct Antoine Daure¹ est le « régisseur des vivres » et son beau-fils Benoist de Tarlé² est le « commissaire ordonnateur » (intendant en chef) de cette expédition. Mais ceci est une autre histoire.



_ 8 Comte de Rochambeau (Source Wikipedia)

Quatre régiments d'infanterie sont réunis : Bourbonnais, Saintonge, Royal Deux-Ponts et Soissonnais. Le Bourbonnais est le plus ancien des quatre et le plus expérimenté. Environ 5 500 hommes (450 officiers et 5300 hommes de troupes) embarquent au total.

¹ Antoine Jean d'Aure (1730-1802) Cadet de Gascogne, il fait partie des troupes françaises qui séjourne en Allemagne lors de la guerre de sept ans (1756-1763). En 1762-1763 il est chargé de la fourniture des vivres à Wesel. De retour en France il devient régisseur des droits réunis pour le Roi et s'installe à Courbevoie. En 1779-1780 il est au Havre comme garde-magasin de la régie générale des vivres. Il achète 2 navires qu'il arme pour Saint-Domingue (Haïti). De 1780 à 1781, il est Directeur de l'Administration des Vivres de l'Armée Rochambeau

² Benoît-Joseph de Tarlé (1735-1797) Il débute à quinze ans dans l'administration militaire. En 1760, son oncle Vestu de la Thuillerie, commissaire des guerres de la Flandre maritime, lui transmet son office. Nommé, en 1780, commissaire ordonnateur de Rochambeau, il fait toute la campagne d'Amérique avec lui. Chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1781. Il est ensuite nommé ordonnateur en Soissonnais 1786-88. Il a eu huit enfants dont quatre fils qui furent officiers dans les armées de l'Empire. (Extrait de "La Société des Cincinnati de France", Ludovic de Contenson, 1934)

IV. L'embarquement et la traversée de l'Atlantique (avril – juillet 1780)

Les troupes, l'artillerie et le matériel nécessaire sont embarqués sur vingt-cinq à trente vaisseaux de transport ou gabares, escortés par sept vaisseaux de guerre et de frégates [5].

Vaisseaux de ligne :

- *Duc de Bourgogne* (80 canons) — vaisseau amiral de Ternay
- *Neptune* (74) — Des Touches
- *Conquérant* (74) — La Grandière
- *Provence* (64) — Lombard
- *Ardent* (64) — Bernard de Marigny
- *Jason* (64) — La Clocheterie
- *Éveillé* (64) — Le Gardeur de Tilly

Frégates :

- *Amazone* — La Pérouse (*éclaireur, arrivé à Boston le 11 juin*)
- *Surveillante* — Villeneuve Cillart
- *Bellone*

Le 6, je me rendis à bord du Duc-de-Bourgogne vaisseau de 80 canons, commandé par M. Destouches, qui avait le commandement de cette escadre. M. de Vioménil était embarqué avec plusieurs officiers et la compagnie de grenadiers du Bourbonnais ; les autres troupes formant un total de 1120 hommes étaient réparties sur les autres vaisseaux de guerre et le Fantasque armé en flûte

Guerre d'Amérique. 1780-1783. Journal de campagne de Claude Blanchard

Le régiment du Bourbonnais arrive à Brest le 8 avril 1780 [6], en provenance de son cantonnement à Lamballe. Le journal de campagne de Claude Blanchard [5], commissaire principal des guerres auprès du corps de troupes que M. de Rochambeau, indique que le régiment du Bourbonnais est réparti dans les navires suivants :

- **Le Duc de Bourgogne** : Ce puissant vaisseau de ligne de 80 canons était le navire amiral du chevalier de Ternay. Il transportait à son bord l'état-major de l'expédition (dont Rochambeau lui-même) ainsi que la compagnie d'élite de grenadiers du régiment de Bourbonnais.
- **L'Isle-de-France** : Cette gabarre (ou flûte de transport) portait la plus grosse partie du régiment, avec environ 350 soldats et de nombreux officiers. C'est ce navire qui s'est égaré dans la brume et a débarqué temporairement à Boston.
- **Le Fantasque** : Ce vieux vaisseau de guerre de 64 canons avait été désarmé et armé en flûte (converti en navire de transport de troupes et de matériel). Le reste des soldats du régiment y est embarqué.



_ 9 Belle maquette du Duc de Bourgogne

La section des Grenadiers est donc embarquée à bord du navire amiral. Pierre Clermont a pu voir – de loin sans doute – le Comte de Rochambeau et mes deux ancêtres, membres de son état-major. La traversée dure près de trois mois : la flotte arrive à Newport, Rhode Island, le 11 juillet 1780. La vie à bord est rude : entassement dans les cales, tempêtes, maladies.

À notre débarquement l'armée et l'escadre avoient beaucoup de malades la plus part scorbutiques ; les régiments de Bourbonnois et de Deux-Ponts ont été des plus mal traités mais il y en a déjà beaucoup de rétablis.

M d'Opterre, lettre 341[7]

Les Américains accueillent leurs alliés avec soulagement. Washington manque d'hommes et de ressources ; les Britanniques tiennent fermement New York.



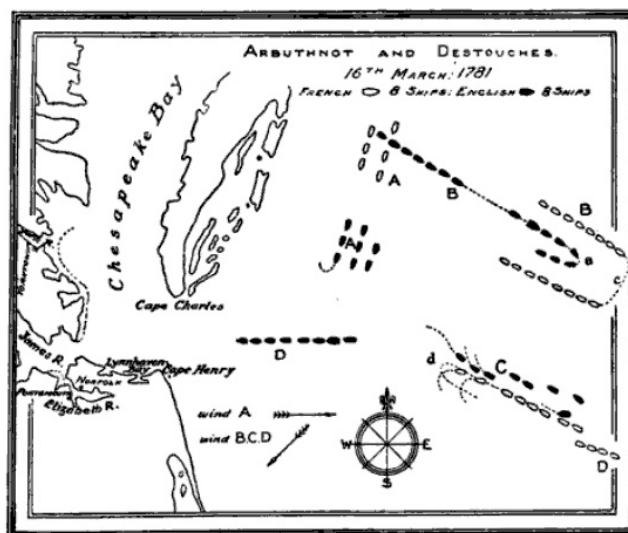
_ 10 Débarquement du corps expéditionnaire français à Rhode Island, le 11 juillet 1780, gravure de la guerre d'indépendance américaine, Daniel Chodowiecki (1726 - 1801)

Pendant l'hiver 1780-1781, sous la direction du colonel du génie Jean-Nicolas Desandroüins, les français fortifient Newport « sur terre et sur mer »[8].



_ 11 Plan de défense de Newport par l'escadre du Roy - 1780 ([Source Archives Nationales](#))

Le 16 mars 1781, le Régiment Bourbonnais participe, à bord des vaisseaux *Ardent* et *Jason*, à la bataille navale du cap Henry, livrée entre l'amiral britannique Arbuthnot et l'amiral français Destouches à l'entrée de la baie de Chesapeake. Il était alors courant que des troupes de terre soient embarquées sur des vaisseaux de guerre pour combattre aux côtés des marins. Les deux navires eurent des pertes. L'escadre britannique réussit à empêcher l'escadre française, de bloquer le corps de Benedict Arnold sur la James River.



_ 12 Carte de la bataille du Cap Henry ([Source Wikipedia](#))

V. La grande marche vers le sud (été 1781)

Le 12 juin 1781, l'armée de Rochambeau quitte Newport pour Providence, ville de terre ferme de l'État de Rhode-Island. De là, elle prend la route de Philippsburg où elle arrive le 6 juillet. C'est là qu'elle fait la jonction avec l'armée américaine de Washington.

Un débat s'ouvre entre les deux généraux Washington et Rochambeau : faut-il faire assiéger cette ville, ou marcher immédiatement en Virginie au secours de la Fayette, qui y lutte contre Cornwallis, nouvellement renforcé de 3.000 hommes ? Washington défend la première option, mais Rochambeau souhaite ardemment porter secours à Lafayette et il réussit à convaincre Washington d'adopter ce plan, allant même jusqu'à lui prêter 50 mille écus et à se mettre sous ses ordres pour emporter son accord.

L'armée restera quand même trois semaines en vue de New-York. Desandroüins dispose les campements à trois lieues de la ville, la droite appuyée sur la rivière du Nord et la gauche sur celle de la Brunck ; et l'on fait des reconnaissances sur les positions ennemies, employant jusqu'à 5.000 hommes dans l'une d'elle [8].

L'armée combinée de Washington et Rochambeau se met finalement en marche le 19 août. Forte de 8000 hommes, elle doit effectuer une marche de plus de 1 100 kilomètres depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Chesapeake, traversant le Connecticut, New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland et la Virginie. Nous disposons d'une magnifique carte retraçant ce périple, ainsi que des plans de chacun des camps dressés tout au long de la route.



_ 13 Marche de l'armée de Yorktown à Boston, 1787 Soulés ([Source Library of congress](https://www.libraryofcongress.org/))

Chaque jour, les soldats marchent quinze à vingt-cinq kilomètres par étapes, sous la chaleur de l'été américain. La discipline est stricte : Rochambeau a ordonné que les populations civiles ne soient pas molestées et que les vivres soient payés. Les Américains sont impressionnés par la tenue des Français tandis que les officiers notent dans leur mémoire à quel point ils sont surpris par le manque d'équipement de l'armée américaine. L'armée passe à Philadelphie le 2 septembre 1781, accueillie par des acclamations, puis traverse la Chesapeake par voie d'eau pour rejoindre les troupes du marquis de Lafayette à Williamsburg, en Virginie.

Au même moment, l'amiral de Grasse, arrivé des Antilles, livre le 5 septembre 1781 la bataille des caps de Chesapeake contre la flotte britannique de l'amiral Graves. Sa victoire coupe Cornwallis de tout secours par mer. Le piège est refermé.



_ 14 Bataille de la baie de Chesapeake ([Source Wikipedia](#))

VI. Le siège et la bataille de Yorktown (septembre – octobre 1781)

Le siège de Yorktown commence le 28 septembre 1781. Côté anglais, il y a 6 000 hommes de troupes réglées Anglaises et Hessoises, et 1 500 matelots, avec 168 pièces de canon. L'armée assiégeant comptait près de 16.000 hommes [8].



_ 15 Siège de Yorktown. Le Général Rochambeau et le Général Washington donnent les derniers ordres pour l'attaque, octobre 1781 - Auguste Couder 1826, musée de Versailles

Le Régiment de Bourbonnais s'y illustre. Le 7 octobre 1781, c'est le Bourbonnais qui ouvre la tranchée devant les lignes anglaises — honneur et péril tout à la fois, car ouvrir la tranchée signifie exposer en premier ses grenadiers aux tirs de l'ennemi. Pierre Clermont est en première ligne de cette opération décisive.

Le 6 octobre, tout étant préparé, les fascines, gabions, claies et saucissons faits, l'artillerie de siège presque entièrement arrivée, le lieu de la tranchée bien reconnu ; le General a donné ordre de l'ouvrir ce même soir.

Les régiments de Bourbonnois et de Soissonois ont reçu ordre de la monter et deux cents cinquante hommes par chacun des quatre régiments, qui ne sont pas de tranchée (le régiment de Tournaine ayant une mission particulière) sont commandés pour le travail. Toutes ces troupes ont été rendues à la queue de la tranchée à cinq heures du soir, et Ai^ le Baron de Viomesnil Officier G""^ de la tranchée a dès le moment disposé les régiments dans les places où ils doivent la couvrir. Les Officiers du génie ont à la nuit close, placé les travailleurs et à huit heures du soir le travail a commencé.

Les Américains qui ont la droite du travail et de l'attaque, ont fait pareille disposition ; le travail a été très bien conduit et dans le plus grand silence. L'ennemi a fort peu tiré. La droite de l'attaque commence à la rivière d'York à 200 Toises de la place et la parallèle s'étend en augmentant de 50 à 60 Toises d'éloignement jusques près de la redoute nouvellement construite par les Américains.

Ma campagne aux Amérique 1780-1781, Guillaume de Deux-Ponts [6]



_ 17 *Vue panoramique du siège de Yorktown, 6 au 19 octobre 1781, Siméon Fort*

La nuit du 14 au 15 octobre, deux colonnes, l'une, Américaine, commandée par la Fayette, et l'autre, composée des grenadiers et des chasseurs Français, aux ordres du baron de Viomesnil, emportent à la baïonnette deux redoutes qui couvraient la gauche des lignes ennemies, repoussant vigoureusement une sortie britannique qui tente de détruire les travaux d'approche. Ces redoutes conquises, on les fait réparer, et on tourne les canons contre la place.

Le 19 octobre 1781, le général Cornwallis signe la capitulation. La garnison, forte de 8000 hommes, généraux, officiers et soldats, se constitue prisonnière de guerre. Les Anglais abandonnent le matériel de guerre et les vivres, 22 drapeaux, et toute la flottille qui se trouvait bloquée dans la rivière d'York, soit 58 bâtiments de toutes grandeurs.



_ 18 *Lord Cornwallis fait prisonnier avec son armée, le 19 octobre 1781, gravure de la guerre d'indépendance américaine, Daniel Chodowiecki (1726 - 1801)*

Après Yorktown les armées demeurent en place, pendant que les négociations de paix se tiennent à Paris. Les quatre régiments de Rochambeau entrent en quartiers d'hiver à Williamsburg, où ils demeurent jusqu'au printemps 1782.

Le 21 juin 1782, l'armée de Rochambeau, quitte Williamsburg et entreprend un retour vers Newport, suivant à peu près la même route qu'à l'aller.

Le Bourbonnais marche avec le colonel Desandroüins qui a laissé un journal de bord de ce retour [8].

Le Bourbonnais parvient à Baltimore le 23 juillet, y séjourne un mois, et de là gagne Philadelphie le 31. De Philadelphie, il fait route en dix étapes jusqu'à Kings-Ferry sur la rivière Nord, non loin de New-York qu'elle contourne.

Le 23, il traverse Dambury, petite ville qui avait été brûlée par les Anglais, parce que les Américains y avaient leurs magasins et où les habitants sont en train de reconstruire 150 maisons qui avaient été détruites.

Le 26, il rencontre une montagne, d'un accès difficile, fort haute et fort pénible à gravir, qui a fait donner le nom de Break-Neck, à la bourgade située à son sommet. Le lendemain, il lui faut redescendre la montagne. La pluie a détrempé le sol et rendu le chemin impraticable, ce qui fatigue les soldats. En descendant cette montagne, le colonel Desandroüins ramasse de la graine de tulipier de Virginie, sans doute dans l'espoir de les planter une fois de retour en France³.

Le 4 novembre, le Bourbonnais quitte East- Harfort par « des chemins montagneux et raboteux », en direction de Providence que l'armée atteint le 10 novembre.

Les deux brigades de l'armée française quittent Providence le 1er et le 2 décembre, et arrivent le 3 et le 4 à Boston, après une marche retour de près de 1100km. Les troupes prennent place immédiatement sur les vaisseaux. Mais elle doit attendre les derniers préparatifs pour le retour. Le colonel Desandroüins raconte la longue attente avant de mettre les voiles :

Vent violent qui souffle du Nord. Froid très âpre avec un temps couvert et menaçant la neige. Nos soldats souffrent beaucoup à bord en ce moment, d'autant plus qu'ils sont mal couverts.

Il pleut, il neige, il gèle tour à tour. Le vent est impétueux, M. de Viomenil qui, le 13 au matin, était allé à l'escadre faire visite aux capitaines de vaisseaux, est revenu très difficilement à terre, ayant son manteau tout chargé de glaçons...

Le 18 : on presse l'équipement de la flotte. Grand repas chez M. Hancok.

Le 19 : beau temps. Le quartier général s'embarque demain. Grand repas d'Américains et des colonels de l'armée, auquel le marquis de Vaudreuil assiste, chez le baron de Viomenil.

Le 20 : Je m'embarque sur la *Bourgogne* Le feu a pris à bord de la *Couronne*, ce qui peut retarder le départ d'un jour ou de deux. Le marquis de Vaudreuil a quitté terre, et s'est embarqué définitivement.

Le 21 : tout le monde a ordre de s'embarquer : pourtant M. de Viomenil est encore à terre .

Le 22 : le plus beau temps possible, ni trop chaud ni trop froid, et bon vent modéré. Ordre d'appareiller demain à la marée, à moins de vent contraire...

Le 23 : signal de lever les ancres le matin, et de se préparer à appareiller. Mais le vent étant devenu trop près pour que les vaisseaux mouillés près de la ville ne courussent pas risque d'être entraînés par les courants dans la passe, sur les rochers, on a annulé les signaux.

La nuit, il est entré plusieurs bâtiments américains dans le dessein de se mettre à la suite de l'escadre...

Le 24, à une heure de l'après-midi, toute l'escadre est sous voiles.

Mémoire du colonel Desandroüins [8]

³ Le Tulipier de Virginie a été introduit en France en 1733 par le Marquis de La Galissonière, amiral, gouverneur de Nouvelle-France mais aussi botaniste. Il a rapporté des graines et plants de très nombreuses espèce pour enrichir les jardins du roi, mais aussi pour les planter chez lui, dans son château de la Janière, situé à Monnière en Loire-Atlantique, château qui sera détruit en 1793 pendant la guerre de Vendée.

VII. Retour vers la France et naufrage du Bourgogne

La flotte, qui quittait triomphalement les rivages de l'Amérique sous les ordres du marquis de Vaudreuil, se composait de dix vaisseaux de lignes, de plusieurs frégates, goélettes, cutters et transports. Elle devait se rendre à Porto- Cabello pour y rejoindre une flotte espagnole, et tenter ensemble une expédition contre la Jamaïque et autres îles des Antilles Anglaises⁴.

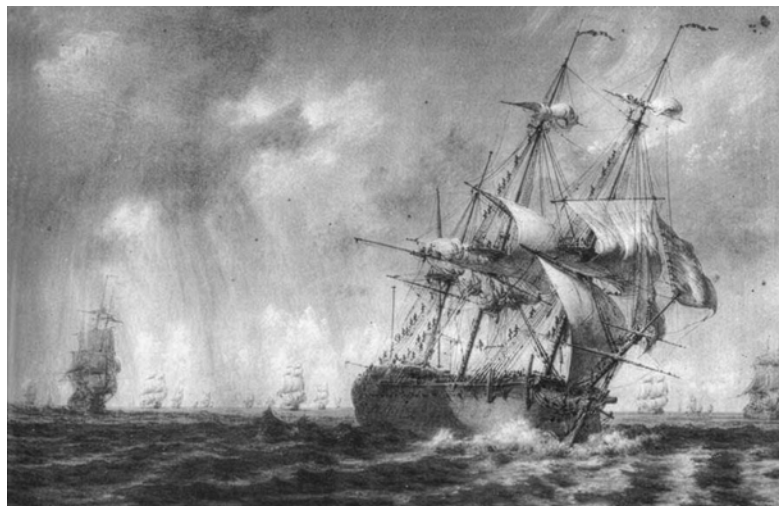
Le gros du régiment du Bourbonnais est embarqué sur le vaisseau de ligne *La Bourgogne*, commandé par le capitaine de Charritte. Le reste du régiment est réparti sur d'autres bâtiments, notamment le navire-hôpital *Le Dauphin* et la frégate *La Néréide*.

Le Bourgogne est un vaisseau de 74 canons disposant de deux ponts d'artillerie. Développé par la marine française à partir de 1740, ils visaient à combler l'infériorité numérique de la Marine royale par rapport à celle de l'Angleterre, grâce à des vaisseaux plus manœuvrants et porteurs d'un armement important. Grâce à cet excellent compromis entre maniabilité et puissance de feu, son coût réduit et sa rapidité de fabrication, ainsi que son équipage de 750 hommes (soit presque moitié moindre que les grands trois-ponts de l'ère précédente), la France comblera une grande partie de son retard sur la marine anglaise, qui se dépêchera d'ailleurs de copier le type du 74 canons français.



_ 19 Le Vaisseau de ligne de 74 canons

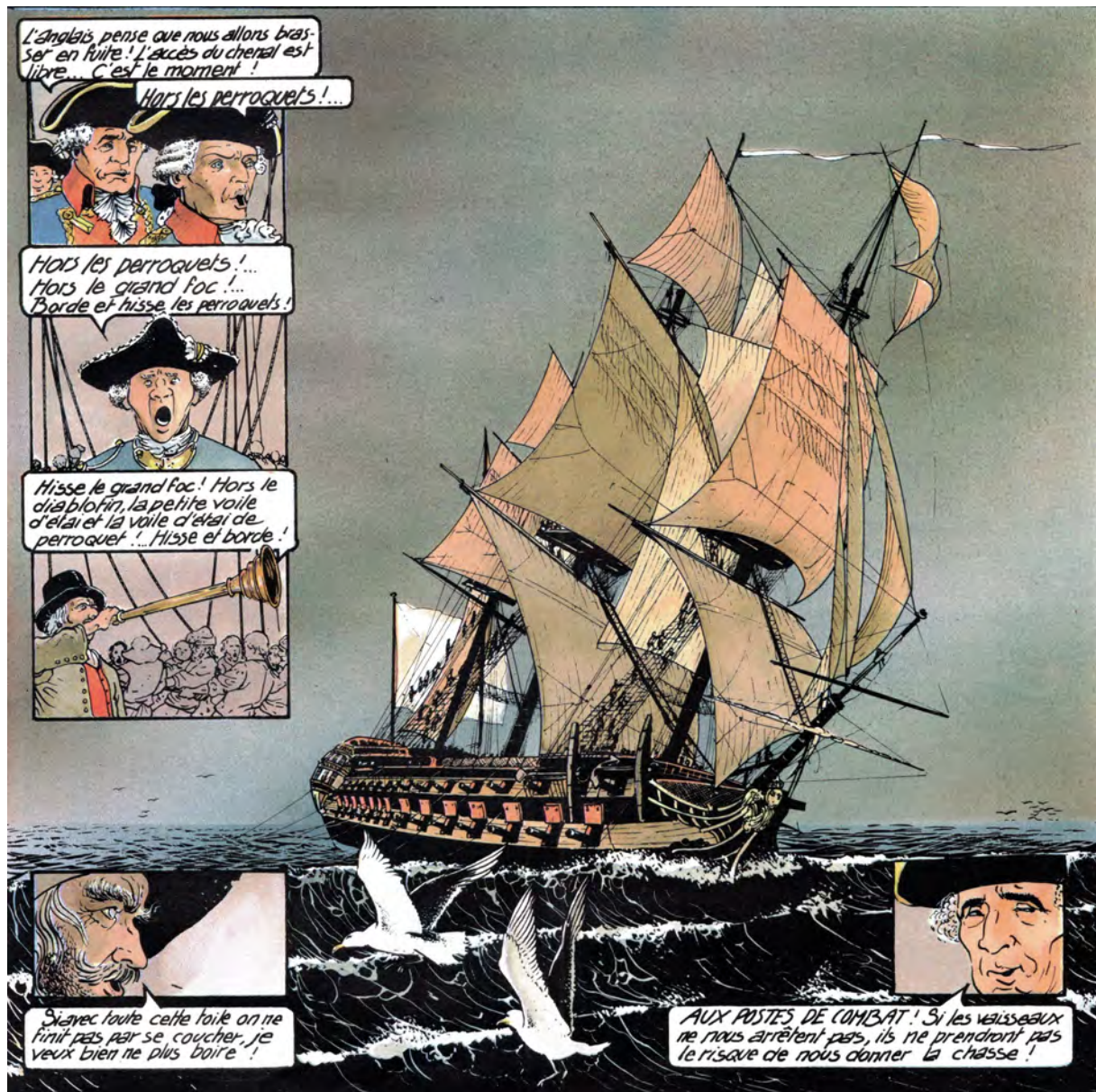
Au total, il y a 930 hommes à bord, y compris l'équipage, trois compagnies de Bourbonnais, avec des détachements d'autres régiments, les officiers et leurs domestiques.



_ 20 Vaisseau de 74 canon, Pierre Ozanne ([Source Wikipedia](#))

⁴ Coro, Porto-Cabello et Caracas, villes de la République de Colombie, sur la côte de l'Amérique du Sud, non loin des Antilles. Porto-Cabello et toute la côte appartenaient alors aux Espagnols.

On peut recommander au lecteur qui veut s'imprégner de l'atmosphère qui règne sur ce type de bateau, la lecture du tome 1 des Passagers du Vents (La fille sous la dunette) de François Bourgeon.



_ 21 Le Vaisseau de ligne de 74 canons par François Bourgeon

La Bourgogne perd de vue les vaisseaux de l'escadre, et file jusqu'à 6 nœuds. Mais dans la nuit du 4 au 5 février 1783, alors que la flotte navigue au large du Venezuela (au sud de Curaçao), les officiers de quart font une erreur de navigation : ils se croient à 30 miles des côtes alors qu'ils sont en train de les raser. La Bourgogne heurte un banc de sable et fait naufrage à faible distance de la Punta de Ubero : Latitude : 11° 21' 49,64" N Longitude : 68° 41' 45,45" O



_22 Lieu du naufrage repéré sur la Carte de la côte de L'Amérique Méridionale depuis l'Île de Oruba jusqu'à la province de Barcelona, dépôt de la marine 1823

Le colonel Desandroüins raconte, dans ses mémoires, la nuit du naufrage.

« à une heure après minuit, le vaisseau toucha. Du premier choc, le gouvernail fut emporté, et l'on n'eut pas la faculté de virer vent devant, ni de faire aucune manœuvre qui put soulager le vaisseau. Même, il se plaça vent en arrière, et se trouva sur un banc de gros cailloux et de sables, dans lequel il s'arrêta, talonnant à coups précipités et faisant eau en telle abondance que toutes les pompes ne purent bientôt la surmonter.

On jeta à la mer toute la seconde batterie, les boulets, les gargousses et tout ce qui chargeait le vaisseau. Les canots, et la chaloupe furent descendus à l'eau. Mais, malgré toutes les précautions qu'on prit pour les descendre, la quille de la chaloupe fut brisée le long du bord. On ne put pas jeter à la mer la première batterie, parce qu'il fallait en tenir les sabords fermés.

On établit des feux en haut des mâts ; on tira des coups de canon et des fusées, de quart d'heure en quart d'heure. Le temps était obscur ; on n'apercevait rien. L'équipage était consterné. Deux officiers vinrent sur la galerie du pont, et crièrent qu'on voyait des feux au loin qui disparaissaient de temps à autre à la lame : et chacun de nous, après avoir fait semblant de regarder attentivement, cria aussi qu'il les voyait !

Le capitaine, venant de l'avant, cria qu'il avait entendu deux coups de canon, qu'il en avait même vu la lumière ! Intérieurement nous savions qu'en penser ; et je dis moi-même, qu'il n'était pas possible qu'au jour, ou au plus tard dans la matinée, nous n'ayons pas en vue quelque vaisseau de l'escadre ; que du reste notre vaisseau était encore en état de résister deux jours, et peut-être 15, la mer n'étant pas très mauvaise, et la carcasse très forte.

On monta, dès les premiers moments, des pièces d'eau, du vin, du tafia, du biscuit ; on coupa le mât d'artimon, et l'on mit des haches au pied des autres.

A peine l'aube vint-elle à paraître, qu'on aperçut la terre à 1 lieue 1/2 de distance ; ce qui releva les courages en donnant l'espérance d'un prompt secours.

Le capitaine me dit, en présence de la plupart des officiers, de me préparer à entrer dans la première embarcation qu'il enverrait à terre avec M. de Pinsum, enseigne de vaisseau, pour demander du secours.

Je lui répondis, que ma vie n'était pas plus précieuse que celle d'un autre. - Mais, il insista disant que, par mon âge et par mon grade, j'aurais plus de crédit.

Personne ne réclama, et même le chevalier de Caupenne, capitaine de Bourbonnois, eut la générosité de m'y exhorter en des termes que je n'oublierai de ma vie.

Le jour venu, on nous descendit dans le canot, par le beaupré, M. de Pinsum et moi, au moyen de cordages.

En 50 minutes, nous abordâmes au fond d'un anse, sur un sable où la mer brisait assez fort, après toute fois, avoir embarqué quelques lames en doublant une pointe...

Mémoire du colonel Desandroüins [8]

L'expédition de secours partie, le capitaine du Bourgogne envoie à terre 3 canots pour évacuer une partie de l'équipage et des soldats à bord, et « former un établissement à terre ». Tous les canots étant partis, il fait ensuite construire des radeaux de petite taille, la mer étant trop forte pour construire de grands radeaux. Les radeaux quittent le navire dans un grand désordre. Chaque radeau ne peut embarquer qu'une trentaine d'hommes. Craignant leur surcharge, Le capitaine Champmartin fait tirer sur ceux qui tentent de monter à leur bord en surnombre. Certains radeaux partent à la dérive, d'autres chavirent.

On construit sans relâche de nouveaux radeaux. L'équipage manque d'eau potable : on abat tous les animaux du bord pour se désaltérer avec le sang des bêtes. Le 6 février, le capitaine et les officiers encore présents embarquent dans le dernier radeau, abandonnant plusieurs centaines d'hommes qui restent sur l'épave sans un seul officier.

Lors de l'enquête, le capitaine Champmartin se justifiera en déclarant que « la plus grande part des hommes ne sachant pas nager ne voulaient pas se hasarder » et « étaient effrayés à la vue de ce qui était arrivé aux premiers radeaux. »[9]

Pendant ce temps, le colonel Desandroüins et l'enseigne de vaisseau de Pinsum, les deux officiers partis chercher du secours, effectuent une marche sans répit de 60 heures, que Desandroüins raconte dans ses mémoires. Les deux officiers parviennent à atteindre Porto

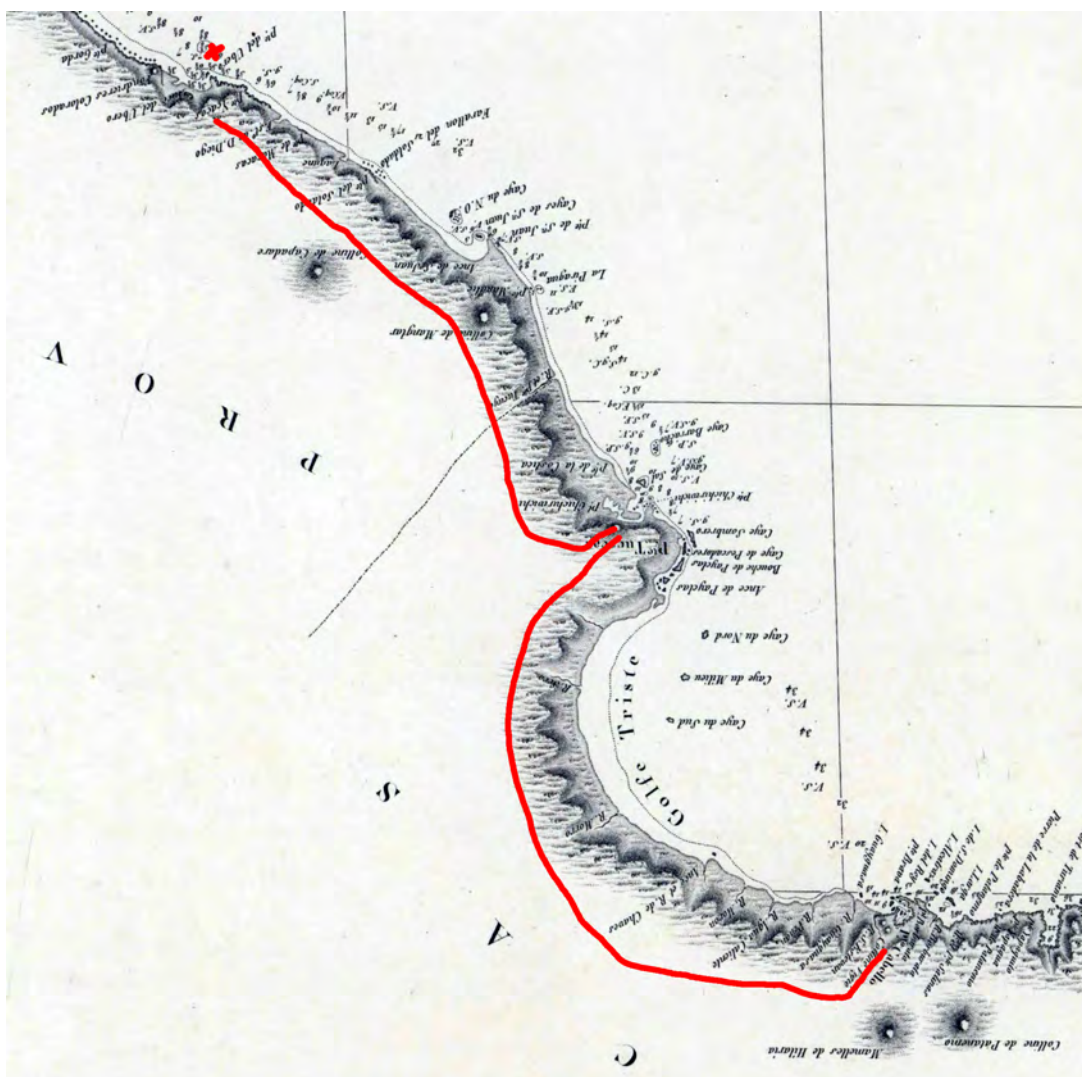
Cabello. Trois navires, dont la frégate *La Néréide* sont promptement envoyés au secours des naufragés. Les navires arrivent sur le lieu du naufrage le 7 février.

Il ne restait plus à bord que 254 hommes sans un seul officier !

Comme l'eau flottait sur la dunette, et que le vaisseau était sur le côté, ces malheureux se tenaient sur les porte-haubans, et s'accrochaient aux parties les plus saillantes. Lorsqu'ils aperçurent les vaisseaux qui venaient à leur secours, ils firent quelques faibles signaux, et tirèrent un coup de pierrier qu'ils avaient trouvé moyen de conserver. On leur répondit par un coup de canon, et l'on arbora le drapeau blanc.

Les jours suivants, des petits groupes de naufragés qui avaient quitté le bateau sur les radeaux arrivent tour à tour à Porto Cabello. Regroupés à Porto Cabello, les soldats survivants du régiment se manifestèrent en déclarant refuser de continuer à servir sous les ordres d'officiers qu'ils jugeaient les avoir abandonnés. Il fallut toute l'autorité et le savoir-faire de Vioménil, le commandant des troupes françaises, pour ramener le calme.

Au total, 70 victimes furent officiellement portées comme noyés par le capitaine dans ce naufrage. Parmi eux, de nombreux soldats du régiment de Bourbonnais et quatre de ses officiers.



_ 23 Trajet de la marche pour chercher des secours, dépôt de la marine 1823

Les conditions catastrophiques de l'évacuation et le comportement du capitaine de Champmartin donneront lieu à une enquête pour abandon de poste par certains officiers. Il fut considéré que Gilbert de Bressolles avait été contraint par les ordres reçus et son attitude fut jugée exempte de reproches. Quant au capitaine de la *Bourgogne*, il fut suspendu temporairement de commandement pendant 3 mois.

La flotte embarque les survivants à Porto Cabello (sur la côte du Venezuela actuel) puis fait escale au Cap-Français (Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti). C'est là que les troupes apprennent la signature des préliminaires de paix. La flotte lève l'ancre en avril 1783 de Saint-Domingue et arrive à Brest mi- juin 1783.



_ 24 L'Arsenal et le château de Brest vus de Recouvrance vers 1774 (Source Wikipedia)

Pierre Clermont a survécu à cette épopée. Tous ses camarades n'ont pas eu cette chance : un décompte effectué dans [1] permet de constater que 132 soldats (soit 13% des soldats du régiment Bourbonnais) ont trouvé la mort lors de cette campagne.

Note de l'auteur : lorsque j'ai effectué mes recherches sur le naufrage du *Bourgogne*, il me semblait fort probable que la compagnie des grenadiers de Pierre Clermont était à bord du 74 canons : il aurait été naturel que la compagnie d'élite soit sur le navire le plus prestigieux, comme pour le voyage aller sur le Duc de Bourgogne. Une étude un peu plus détaillée des soldats déclarés noyés dans ce naufrage me laisse maintenant penser que les 3 compagnies du Bourbonnais embarquées sur le *Bourgogne* sont celles des Chasseurs de Lassuderie, et les compagnies de fusiliers de Montfort et de Chevalier. Pierre Clermont était donc sur un des deux autres bateaux. Mais l'histoire du *Bourgogne* est si captivante, que j'ai décidé de la conserver dans cette biographie. Après tout, elle concerne des copains de régiment de Pierre Clermont.

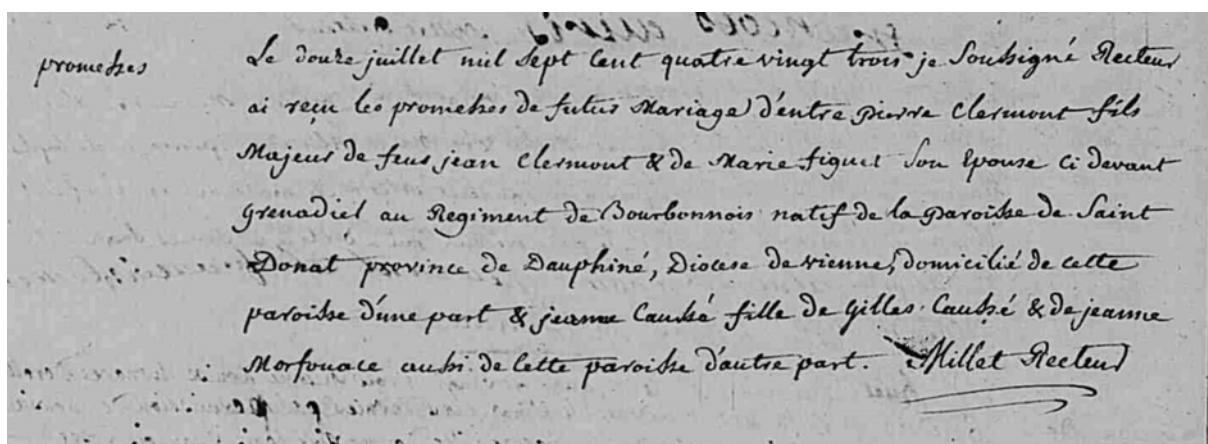
VIII. Gendarmerie à Lamballe

Pierre Clermont est congédié du Régiment de Bourbonnais le 30 juin 1783, après dix ans de service. Il s'établit alors à Lamballe, bourg de presque 5000 habitants, « situé à 4 lieues de Saint-Brieuc et 15 lieues 3/4 de Rennes. – Il y a une communauté de ville, avec droit de députer aux Etats de la province, une subdélégation, une brigade de maréchaussée, deux postes, l'une aux lettres, l'autre aux chevaux, et un marché tous les jeudis. Les habitants font un commerce considérable de blé, de cidre, de parchemin, d'étoffes de laine comme molletons, droguets et autres. Ils ont quatre foires par an, qui durent chacune six jours »[10].



_25 Plan du district de Lamballe vers 1790 - Source Archives Départementales

En effet, trois mois après sa mise en congé, Pierre Clermont s'y fiance (le 12 juillet 1783) puis se marie (le 10 septembre 1783) avec Jeanne Caussé (parfois orthographié Causset), fille d'un marchand chaudronnier⁵. Il avait certainement rencontré sa future épouse lors du cantonnement du régiment à Lamballe avant son départ pour l'Amérique en 1780 [11].



Promesse de mariage de Pierre Clermont et Jeanne Caussé (Source Archives Départementales)

Pierre Clermont et Jeanne Caussé auront 12 enfants, dont 8 décéderont en bas âge. À partir de 1794, les enfants sont mis en nourrice : l'état civil indique qu'ils sont « nourri par une étrangère ». Les quatre enfants qui ont atteint l'âge adulte sont :

- Perrine Josèphe Clermont 1785-1848 mariée le 30 septembre 1808 à Lamballe avec Jacques Le Dantec 1781-1833, Tanneur
- Marie Joseph Clermont 1790-1871 mariée le 30 septembre 1812 à Lamballe avec Julien Jean Morin 1790-1839, boucher à Lamballe et ancêtre de notre famille.
- Jean Pierre Clermont 1796- >1829, horloger à Lamballe, témoin au mariage de sa sœur Rosalie en 1828
- Rosalie Aimée Clermont 1799-1858, mariée le 6 mai 1828 à Lamballe avec Laurent Vincent Joachim François Ruellan 1799-1835, boucher à Lamballe

Après son retour en France, Pierre Clermont devient « Cavalier de la maréchaussée », une reconversion classique pour un ancien soldat. En 1785, le couple est à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), bourg où naît leur première fille, dont le parrain est « brigadier de la maréchaussée ». Ils sont de retour à Lamballe en 1787, où ils s'établissent « Rue de Bouin ». Naissance d'un fils (Pierre Marie, qui décèdera en bas âge) dont le parrain est Pierre Molard, lui aussi « brigadier de la maréchaussée ». En 1791, la Maréchaussée est transformée en Gendarmerie et Pierre Clermont continuera d'exercer comme Cavalier puis Brigadier (chef d'une brigade de 4 ou 5 hommes) de 1794 à 1797.

⁵ Gilles Caussé, né vers 1723 à Coulouvray (50), à 140 km de Lamballe. Il se marie le 20 février 1753 à Lamballe, avec Jeanne Julienne Morfouace (1732-1777). Il exercera à Lamballe la profession de marchand Chaudronnier, mais aucun autre indice n'a été trouvé expliquant son « émigration » à Lamballe. Les chaudronniers pouvaient soit être itinérants, soit établis dans un atelier fixe.

La Maréchaussée, ancêtre de la Gendarmerie

La Maréchaussée est alors l'ancêtre de la gendarmerie nationale. À cheval, elle est chargée du maintien de la paix publique, de la poursuite des malfaiteurs et de l'exécution des ordres de justice. Une ordonnance royale de 1778 donne des détails précis sur son uniforme :

- un habit de drap de Lodève ou de Berry, bleu de roi naturel à parements, revers et collets en drap écarlate doublé en serge rouge garance (drap d'Elbeuf pour les officiers), garni de 16 gros et 16 petits boutons de métal blanc portant un écusson à trois fleurs de lys environnées de branches de laurier et d'olivier (boutons argentés pour les officiers),
- une veste de drap couleur chamois doublée de serge blanche,
- une culotte de peau couleur naturelle faite à pont levis,
- une épaulette de drap bleu avec un liseré écarlate sur l'épaule droite,
- un manteau de drap gris, piqué de bleu, à collet montant dont la rotonde est bordée d'un galon d'argent pour les commandants de brigade,
- un chapeau rond aux ailes retroussées et bordées d'un galon d'argent. Sur l'aile gauche est fixé un bouton auquel sont attachées une ganse en fil d'argent et une cocarde de basin blanc.

L'armement est fourni par le roi : les cavaliers portent un sabre, un mousqueton de cavalerie armé d'une baïonnette, une paire de pistolets de 9 pouces de long. Chaque cavalier achetait son cheval dans une fourchette d'âge de quatre à huit ans. Lorsqu'il était mis en réforme ou si le cheval mourait, l'achat du nouveau cheval se faisait sur la masse de remonte, mais si l'argent disponible n'était pas suffisant, le cavalier payait la différence. Une retenue de deux sols par jour sur leur solde était destinée au paiement du ferrage des chevaux et à l'entretien du linge[12].



Cavalier de Maréchaussée 1778 -
1818 ([Source Tenue Bleue-
Gendarme](#))

À partir de 1791, suite à un décret du 22 décembre 1790, l'ancienne maréchaussée est transformée en Gendarmerie Nationale. Le décret fixait son organisation et sa composition.

La gendarmerie nationale est répartie en 28 divisions, comprenant chacune trois départements. Chaque division était commandée par un colonel ayant sous ses ordres autant de lieutenants-colonels qu'elle comprenait de départements. Les Côtes-du-Nord font partie de la 4ème division.

Chaque département avait à sa tête une Lieutenance (Saint-Brieuc pour les Côtes-du-Nord) et environ 5 à 8 brigades composées de de gendarmes à pied ou à cheval. La distance moyenne entre les brigades et leur lieutenance, est d'environ à neuf lieues. Ainsi faut-il aux cavaliers en moyenne au moins une 1h15mn de chevauchée au trot pour se rendre à l'unité la plus proche et près de 3h pour leur lieutenance [13].



_ 26 Planche n° 61-1 Armée Française (Gendarmerie Nationale 1791-1800), L. Rousselot 1958

1. Gendarme à pied, 1792.
2. Gendarme à cheval, 1792.
3. Gendarme en manteau, 1797-1798.
4. Gendarme de l'armée parisienne, 1793.
5. Gendarme à cheval, en service à pied, 1797-1798.
6. Mousqueton de gendarmerie.
7. Pistolet de gendarmerie.

8. Sabre de maréchaussée.
9. Sabre de gendarmerie.
10. Sabre-briquet de gendarme à pied.
11. Sabre d'officier de maréchaussée.
12. Sabre d'officier de gendarmerie.
- a-b. boutons d'uniforme, 1792-1794 An VI.

L'échelle s'applique aux numéros 6 à 12 et 14.



_ 27 Planche n° 61-2 Armée Française (Gendarmerie Nationale 1791-1800), L. Rousselot 1958

- 13. Écusson central de la plaque de ceinturon.
- 14. Aiguillette de gendarme, an VI.
- 15. Sous-officier, d'après une miniature.
- 16. Brigadier, d'après un portrait.
- 17. Gendarme de l'armée de Hollande, 1794.
- 18. Brigadier en petite tenue, 1797-1799.

- 19. Officier en manteau.
- 20. Officier en grand uniforme.
- 21. Trompette.
- c. bouton d'uniforme An VI.

Pour retrouver les traces de l'activité quotidienne d'un simple gendarme eu l'idée de consulter les registres d'écrou de la ville de Lamballe. J'y ai découvert avec émotion trouver bon nombre de mentions de la main de Pierre Clermont, qui y amenait des prisonniers. Ces registres, numérisés par les archives départementales ne commencent qu'en 1793. Pour la période antérieure... il faut imaginer ce que peut être le travail d'un gendarme dans le contexte local de l'époque.

Entre 1785 et 1797, Pierre Clermont sert donc à Lamballe comme cavalier de la maréchaussée, puis comme cavalier et brigadier de gendarmerie. Chargé d'abord de faire respecter l'ordre du roi, il devient l'un des représentants de la loi révolutionnaire, dans une période particulièrement agitée.

Son travail est avant tout celui d'un homme de terrain. À cheval, les cavaliers parcourent les routes, surveillent les foires et les marchés, recherchent les personnes poursuivies et conduisent les prisonniers devant les autorités judiciaires.

Au printemps 1789 survient, un peu partout en France, la crise des subsistances. Le prix des grains devient un sujet de colère. À la fin d'avril, à Plancoët, près de Lamballe, des habitants empêchent les céréales de quitter le canton. Des propriétaires menacent en retour de mettre le feu aux maisons de ceux qui s'opposent aux transports. Dans ce contexte, la maréchaussée peut être appelée à surveiller les marchés, à protéger les convois ou à intervenir entre les groupes qui s'affrontent.

La Révolution ne met pas immédiatement fin aux conflits dans les campagnes. L'annonce de l'abolition des privilèges fait naître de grandes attentes, mais certains droits seigneuriaux restent exigibles. Des paysans réclament des renonciations formelles et cherchent à détruire les titres qui permettent encore de percevoir ces droits. En 1791, une nouvelle série d'agressions touche les environs de Dinan et de Lamballe [14].

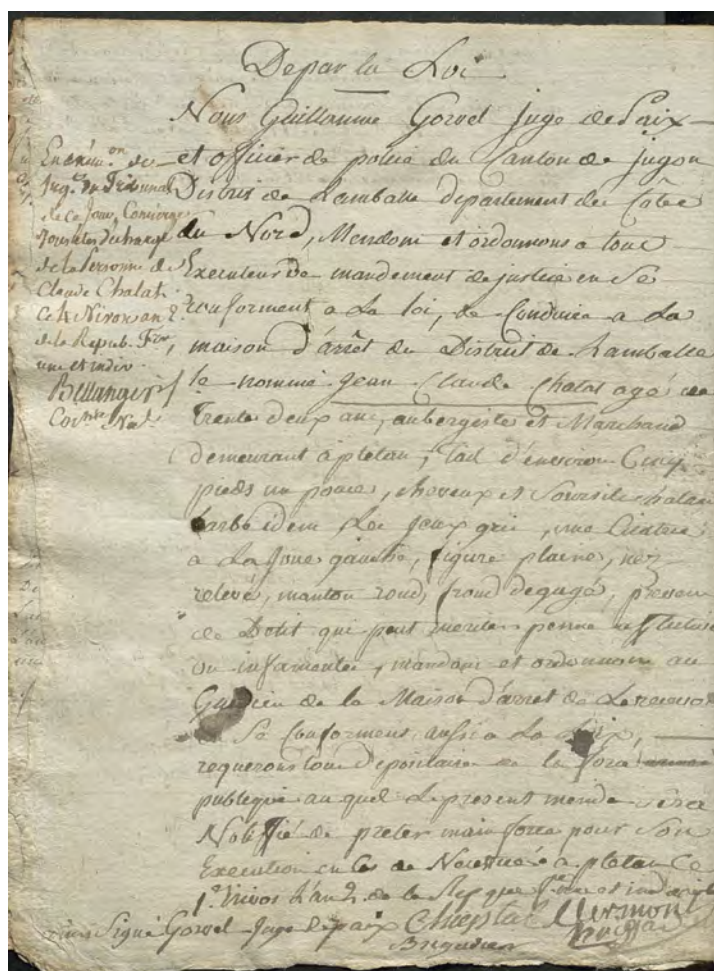
Les divisions politiques s'accroissent. La correspondance administrative mentionne des perquisitions dans des châteaux du district de Lamballe. Il ne s'agit plus seulement de poursuivre des malfaiteurs : les autorités veulent découvrir des personnes suspectées d'activités contre-révolutionnaires, des armes ou des documents compromettants, et les gendarmes sont alors sollicités pour arrêter des suspects [15]. Il y a aussi la répression contre les prêtres réfractaires et leurs fidèles, comme dans cet incident de rapporté par la presse de l'époque où la gendarmerie de Lamballe est mobilisée pour mettre fin à un rassemblement de 1200 paysans autour de deux prêtres « inassermés ».

— On écrit de Rennes , que le 27 prairial, il y a eu, dans la commune de Hennerasal, canton de Flédelac, département des côtes du Nord, un rassemblement de 12 à 15 cents paysans, réunis à la voix de deux prêtres inassermés, sous prétexte de faire le recensement des enfans en état de faire leur première communion, l'an prochain. Dès que les autorités constituées ont été informées de cet attroupement, ils ont pris des mesures pour le dissiper. La troupe cantonnée à Lamballe & la gendarmerie se sont mises en marche; mais leur approche avoit été connue d'avance, & on n'a trouvé que les ornemens sacerdotaux de deux prêtres qui venoient de finir leur messe, l'un dans une grange, l'autre en plein champ. On a saisi aussi quelques trainards qui ont été menés dans les prisons de Lamballe.

_ 28 Le Publiciste, 22 juin 1798 ([Source Retronews](#))

En mars 1793, la région entre dans une crise beaucoup plus violente. La levée de 300 000 hommes provoque des soulèvements. Autour de Bréhand et de Moncontour, des insurgés se rassemblent sous la conduite de Boishardy. Le 23 mars, celui-ci attaque à Coëtmieux une diligence transportant un courrier officiel, puis occupe Pommeret. Une sortie de la garde nationale de Lamballe est repoussée. Deux jours plus tard, une attaque contre Lamballe échoue ; des arrestations et des exécutions suivent [16].

C'est fin 1793 qu'on relève pour la première fois le nom de Pierre Clermont dans le registre d'écrou de Lamballe.



_ 29 Registre d'écrou de Lamballe 21 décembre 1793 ([Source Archives Départementales 22](#))

De par la Loi, nous Guillaume Gorvel, juge de paix et officier de police du canton de Jugon, district de Lamballe, département des Côtes-du-Nord, mandons et ordonnons à tous exécuteurs des mandements de justice, en se conformant à la loi, de conduire à la maison d'arrêt du district de Lamballe le nommé Jean Claude [Chalat ?], âgé de trente-deux ans, aubergiste et marchand, demeurant à Plestan, taille d'environ cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châains, barbe idem, les yeux gris, une cicatrice à la joue gauche, figure pleine, nez relevé, menton rond, front dégagé, prévenu de délit qui peut mériter peine afflictive ou infamante. Mandons et ordonnons au gardien de la maison d'arrêt de le recevoir et de se conformer ainsi à la loi ; requérons tout dépositaire de la force publique auquel le présent mandat sera notifié de prêter main-forte pour son exécution en cas de nécessité. À Plestan, ce 1er nivôse an II [21 décembre 1793] de la République française et indivisible.

Signatures : Guillaume Gorvel, juge de paix ; Chiepstal Brigadier; Clermont, brigadier.

Quelques mois plus tard, Lamballe se trouve mêlée à une autre crise, cette fois au cœur du conflit entre républicains. Après la proscription des députés girondins, plusieurs fugitifs cherchent à gagner l'ouest. Au début d'août 1793, les autorités sont averties qu'ils pourraient voyager, déguisés en gardes nationaux, avec le bataillon du Finistère attendu à Lamballe. La gendarmerie est requise pour les arrêter s'ils sont reconnus. Cet épisode montre jusqu'où pouvaient aller les missions des gendarmes : rechercher des hommes qui, peu auparavant, siégeaient à la Convention nationale [15].

À la fin de 1794 et au début de 1795, la chouannerie rend de nouveau les campagnes dangereuses. Boishardy et ses hommes opèrent dans les environs de Bréhand, Moncontour et Jugon. Le 16 décembre 1794, ils entrent dans Jugon et emportent des armes, des vêtements et des voitures. D'autres communes connaissent des attaques, des destructions d'archives et des violences contre les autorités locales. La mort de Boishardy, dans la nuit du 15 au 16 juin 1795 près de Moncontour, marque les esprits. Sa tête est ensuite promenée à Moncontour puis à Lamballe. [17].

En 1794-1795, les levées d'écrou signées par Pierre Clermont montrent que plusieurs aspects de son service : la prise en charge et la circulation des détenus, au croisement de la justice ordinaire, de la surveillance politique et des affaires militaires

- La prison de Lamballe sert de relais sur les routes. Une certaine Marie Girard doit rejoindre Saint-Brieuc en janvier 1794 ; un groupe amené par les gendarmes de Broons doit gagner Brest en juin 1795. La formule « de brigade en brigade » des levées d'écrou décrit une chaîne d'escortes : chaque brigade prend les détenus en charge pour une partie du trajet.
- Une « femme aliénée » est détenue en février 1794
- Des militaires passent régulièrement par la prison. En mai 1794, un groupe comprend trois cavaliers du 2^e régiment. En mai 1795, Jacques Huet est identifié comme grenadier du deuxième bataillon de la demi-brigade de la Loire-Inférieure. Le 18 juin suivant arrivent six chasseurs à cheval, un volontaire et un canonnier. Les causes de leur détention ne sont pas précisées : peut-être sont-ils déserteurs, ou bien ils ont semé le trouble dans quelque taverne.
- Un homme emprisonné pour avoir voulu le retour du roi. Le 23 septembre 1795, Pierre Beaugeard, de Ploufragan, est écroué pour « propos et cris séditieux tendant à ramener le gouvernement monarchique ».
- Deux évadés du bagne de Brest rattrapés. Le 3 novembre 1795, Pierre Boutellier et Pierre [Breu ?] fils sont déposés à Lamballe par les gendarmes de Jugon. Ils doivent être reconduits au bagne « de brigade en brigade »

Conciergerie de cette ville Vous êtes par nous -
 Pour l'usage Gendarme de la résidence de Lamballe chargé
 de la nommée Marie Girard de la quelle tu ferez
 le 30 pluviôse ferez bonne et sûre garde et la nourrirez au
 pain de la République ~~et~~ Elle sera conduite de brigade en brigade jusqu'à St
 Brieuc à Lamballe ce 12 pluviôse 1794 -
 an 2^e de la République française et
 indivisible Clermont

30 Extrait autographe du Brigadier Clermont - registre d'écrou, 31 janvier 1794

Conciergerie de cette ville, vous êtes par nous, gendarme de la résidence de Lamballe, chargé de la nommée Marie Girard, de laquelle tu ferez bonne et sûre garde et la nourrirez au pain de la République. [Passage rayé.] Elle sera conduite de brigade en brigade jusqu'à Saint-Brieuc. À Lamballe, ce 12 pluviôse an II de la République française et indivisible.

Signé : Clermont, brigadier

Conciergerie des prisons de cette ville vous
 étoit par nous gendarmes nationaux de
 Lamballe chargé d'une femme aliénée et vous en ferez
 bonne et sûre garde et la nourrirez au pain de la République
 À Lamballe ce 24 pluviôse an 2^e de la
 République française une et indivisible
 Clermont

31 Extrait autographe du Brigadier Clermont - registre d'écrou, 12 février 1794

Conciergerie des prisons de cette ville, vous étoit par nous, gendarmes nationaux de Lamballe, chargé d'une femme aliénée et vous en ferez bonne et sûre garde et la nourrirez au pain de la République. À Lamballe, ce 24 pluviôse an II de la République française une et indivisible.

Signé : Clermont.

Le langage des documents donne le ton du quotidien de Pierre Clermont. Le conciergerie doit faire « bonne et sûre garde » des personnes reçues et les nourrir « au pain de la République ». Ces éléments permettent ainsi de suivre la Révolution à hauteur d'un homme chargé de faire appliquer la loi, entre les marchés agités de 1789, les revendications paysannes, les recherches de députés fugitifs et les patrouilles au temps de la chouannerie.

La dernière levée d'écrou portant son nom date de mars 1797. Pierre Clermont Pierre Clermont a 56 ans quand il quitte la gendarmerie en 1798.



_ 32 Rue Basse, Lamballe, vers 1900

Pierre Clermont devient ensuite « Marchand », exerçant rue Basse. En 1798, il est aussi « commis aux barrières » (officier public chargé de percevoir les taxes exigées aux barrières d'octroi. Il décède le 16 septembre 1826, léguant à son épouse des biens d'une valeur de 258 francs et des immeubles à Lamballe, Noyal, Meslin constituant une rente de 223 francs 30. Ces sommes sont un indice d'une aisance relative. Pour comparaison, le salaire annuel d'un valet de ferme était alors de 330 fr., celui d'un ouvrier d'environ 450 fr. Le leg porte donc sur une petite année de salaire, et la rente de 45 francs est celle, par exemple, du fermage d'1ha de terre.

Son épouse Jeanne Caussé décède en juillet 1828, à l'âge de 68 ans.

IX. Marie Clermont et Julien Morin, bouchers à Lamballe

Marie, la seconde fille de Pierre Clermont et Jeanne Caussé se marie le 30 septembre 1812 à Lamballe avec Julien Morin. Ils ont tous deux 22 ans. Sa sœur aînée est déjà mariée depuis quatre ans avec Jacques le Dantec, tanneur à Lamballe et son frère Jean Pierre (16 ans) se forme au métier d'horloger qu'il exercera plus tard. Sa petite sœur Rosalie (13 ans) vit encore avec ses parents : elle aussi se mariera (à 29 ans) avec un boucher, Lauent Ruellan.

Julien Morin est issu d'une lignée d'au moins 3 générations de bouchers. Ils exercent Rue du Val, dans une maison qu'ils possèdent (n° 68 sur le plan cadastral ci-dessous - au niveau du n°26 actuel), qui se trouve devant une cour intérieure donnant sur la rivière.



_ 33 La rue du Val - Cadastre Napoléonien de 1831 - [Voir original](#)

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des propriétaires.	N° du PLAN.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES en mesures métriques.		CLASSEMENT		REVENU. francs c.	NOMBRE D'OUVERTURES imposables. Portes cochères char- retières et de magasin. Portes et fenêtres or- dinaires.	
						en CHIFFRES.	EN TOUTES LETTRES.			
Morin Julien	68	Rue du Val		01	50	1	soixante	60	10	6

_ 34 Propriété Morin rue Val - Cadastre Napoléonien de 1831 - [Voir original](#)



_ 35 Lamballe, rue du Val (vue vers l'Est)

Marie Clermont et Julien Morin auront 13 enfants dont 5 mourront en bas âge.

1. Julien Morin (1814-1871, boucher à Lamballe, marié le 11 novembre 1844 à Lamballe avec Caroline Gouret (1823-1900), aubergiste
2. Marie Morin (1817-1902), bouchère à Lamballe, mariée le 14 janvier 1861 à Lamballe avec Jean Menars (1831-1880), boucher
3. Jean Morin (1818-1848), horloger à Lamballe
4. Julie Morin (1820-1859), décédée à 49 ans à l'hospice de Saint-Brieuc
5. Joseph Morin (1824-1866), boucher à Lamballe, marié le 20 juillet 1852 à Lamballe avec Françoise Mole (1819-1862), bouchère
6. Charles Morin (1825-1870), boulanger à Lamballe, marié le 28 septembre 1857 à Lamballe avec Marie Bouquin (1837->1901) tailleuse d'habits
7. Rosalie Morin (1829->1881), tailleuse à Lamballe, mariée le 9 février 1858 à Lamballe avec Ange Barré (1825-1893), chemisier
8. Eugène Morin (1830-1893), cafetier à Lamballe, marié le 30 août 1843 à Lamballe avec Jeanne Veillon (1833-1903)

Les enfants seront bouchers (pour trois d'entre eux), mariés à des bouchers (pour 2 d'entre eux). Jean Morin sera Horloger comme son oncle maternel Jean-Pierre Clermont (peut-être l'a-t-il pris en apprentissage). Charles Morin (ancêtre de la famille) sera boulanger. Rosalie Morin, tailleuse, se mariera avec un chemisier, profession qui sera reprise par son neveux Charles Morin (fils du Charles Morin Boulanger).

On le voit, nous sommes en présence d'une véritable « dynastie » de bouchers à Lamballe. Jules Morin, petit-fils de Marie Clermont, sera le dernier représentant de cette lignée des Morin, bouchers à Lamballe, et la boucherie de la Rue du Val sera mise en vente en 1929 après son décès.



_ 36 Mise en vente de la Boucherie Morin, en 1929 (Source [L'Ouest-Éclair 19 mai 1929](#))

Ces bouchers ne sont cependant pas bien riches : à son décès en 1839, selon la table des successions, Julien Morin, 48 ans, transmet à son épouse Marie Clermont et à ses enfants des biens mobiliers d'une valeur de 302 francs et des biens immobiliers situés à Lamballe constituant une rente de 45 francs.

X. Épilogue — D'un Dauphinois à une famille lamballaise

Pierre Clermont naît en 1741 dans un milieu populaire du Dauphiné. À 32 ans, il devient soldat. Il traverse l'Atlantique, participe à la campagne américaine, revient en Bretagne, devient maréchal puis gendarme, traverse la Révolution et finit sa vie comme marchand à Lamballe.

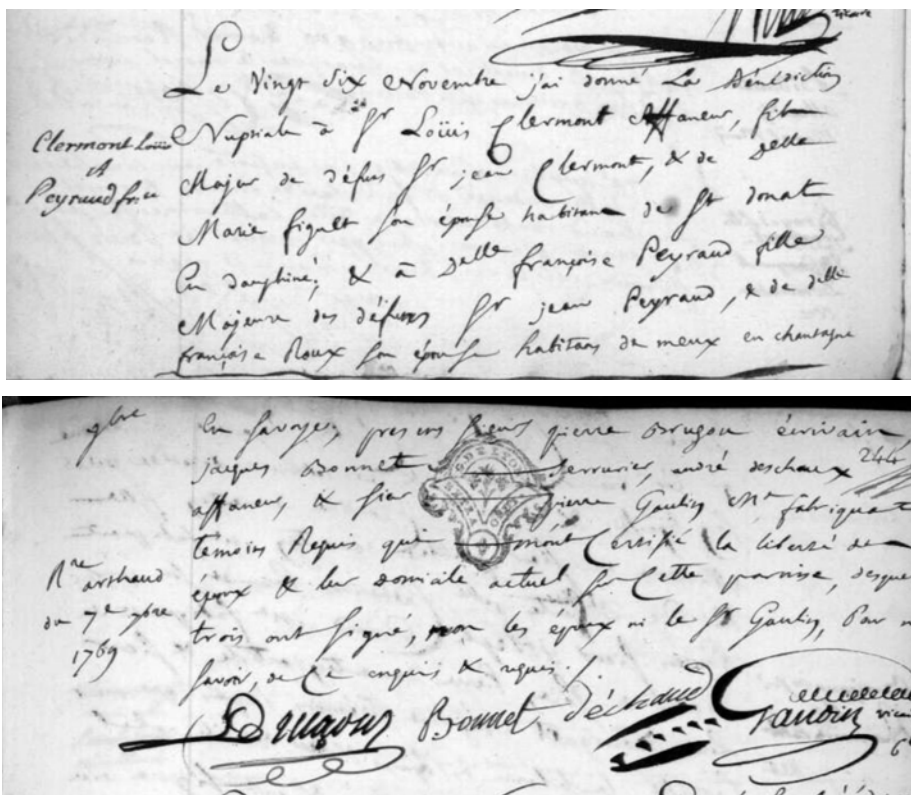
Pierre Clermont, simple soldat, a appartenu à cette génération charnière qui a vécu le passage de l'Ancien Régime au monde nouveau. Le temps d'une campagne, il a été au cœur des événements qui ont fondé le monde moderne. À son décès, il est sorti de sa condition d'origine et peut transmettre à son épouse puis à ses enfants un petit capital qu'il a pu constituer à partir de ses soldes et de son activité de marchand.

Sa descendance, issue de son mariage avec Jeanne Caussé a croisé celle des Morin, bouchers, boulangers, horlogers, implantés depuis des générations dans cette ville.

Ce personnage qui apparaît au début comme l'« étranger » dans une généalogie 100% Lamballaise est précisément celui qui nous a permis de voyager à travers la révolution... et l'Atlantique.

XI. Annexe — Louis Clermont, le frère affaneur

On retrouve la trace d'un frère cadet de Pierre Clermont : Louis Clermont, affaneur, marié le 26/11/1769 dans l'église de Saint-Nizier, Lyon. Il y habite depuis 3 ans et est affaneur probablement dans la fabrique de Pierre Gaudin.



_ 37 Mariage de Louis Clermont, frère de Pierre Clermont

Le vingt six novembre j'ai donné la bénédiction nuptiale à S(ieur)r Louis Clermont affaneur, fils majeur de défunt S(ieu)r Jean Clermont, & de D(emoiselle) Marie Figuet son épouse habitans de St Donat en Dauphiné, & à D(emoiselle) Françoise Peyraud fille majeure des défunts S(ieu)r Jean Peyraud, & de D(elle) Françoise Roux son épouse habitans de Meux en Champagne en Savoye, présens, pour S(ieur) Pierre Brugon, écrivain, Jacques Bonnet serrurier, André Deschaux, affaneur, & Sieur Pierre Gaudin M(ai)t(re) fabricant témoins requis qui m'ont certifié la liberté de l'époux & leur domicile actuel sur cette paroisse depuis trois ans signé, non les époux ni le Sr Guity, pour ne savoir, de ce enquis & requis.

Signatures

Note marginale : (contrat de mariage ?) Mre Arthaud du 7/07/1769

XII. Bibliographie et sources

- [1] Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783 : listes établies d'après les documents authentiques déposés aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère de la guerre / publiées par les soins du Ministère des affaires étrangères ; [avec une introduction par Henri Mérou]. 1903. [En ligne]. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5525402h>
- [2] « Troupes de France, sur pied en l'année 1774 ». Consulté le: 1 septembre 2026. [En ligne]. https://patrimoine-numerique.ville-valenciennes.fr/ark:/29755/B_596066101_MS_0850
- [3] P. F. d' A. du texte Isnard, État général des uniformes de toutes les troupes de France, représentées par un homme de chaque régiment dans le costume du nouveau règlement, arrêté par le Roi pour l'habillement de ses troupes, le 21 fevrier 1779 . Par M. P. F. d'Isnard,.. 1779. [En ligne]. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k313642n>
- [4] Louis XVI, Règlement arrêté par le Roi pour l'habillement et l'équipement de ses troupes... 1779. [En ligne]. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97591802>
- [5] C. (1742-1803) A. du texte Blanchard, Guerre d'Amérique. 1780-1783. Journal de campagne de Claude Blanchard,... 1881. [En ligne]. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6365363p>
- [6] G. Deux-Ponts, My campaigns in America : a journal kept by Count William de Deux-Ponts, 1780-81. 1780. [En ligne]. [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:My_campaigns_in_America_-_a_journal_kept_by_Count_William_de_Deux-Ponts,_1780-81_\(IA_mycampaignsiname00deux\).pdf](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:My_campaigns_in_America_-_a_journal_kept_by_Count_William_de_Deux-Ponts,_1780-81_(IA_mycampaignsiname00deux).pdf)
- [7] « GR 1 VN 7 », The Battle of Rhode Island Association. [En ligne]. <https://battleofrhodeisland.org/gr-1-vn-7/>
- [8] C. N. Gabriel, Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792: guerre du Canada 1756-1760; guerre de l'indépendance américaine 1780-1782. Impr. Renvé-Lallemand, 1887.
- [9] « 1783 : le drame oublié des naufragés du régiment de Bourbonnais », Société d'émulation du Bourbonnais - Moulins. [En ligne]. https://www.societedemulationdubourbonnais.com/breves-d_histoire/1783-le-drame-oublie-des-naufages-du-regiment-de-bourbonnais/
- [10] « Lamballe - Transcription des cahiers de doléance ». [En ligne]. https://v-recherche.archives.cotesdarmor.fr/series/Cahier_Doleances/Lamballe/Transcription/#
- [11] J. Merlant, La France et la guerre de l'indépendance américaine (1776-1783). Paris : F. Alcan, 1918. [En ligne]. <http://archive.org/details/franceetlaguerre00merlich>
- [12] « Les cavaliers ». [En ligne]. <http://tenuebleugendarme.free.fr/marechaussee/cavaliers.html>
- [13] T. Fressin, « La maréchaussée et les grands chemins, 1720-1791 ». [En ligne]. <https://inflexions.net/la-revue/49/dossier/fressin-thomas-la-marechaussee-et-les-grands-chemins-1720-1791>
- [14] A. Rébillon, « Henri Sée. — Les Troubles agraires en Haute-Bretagne (1790 et 1791). (Bulletin d'Histoire économique de la Révolution, années 1920-1921, p. 231-370) », Ann. Bretagne Pays Ouest, vol. 37, no 3, p. 440-441, 1925.
- [15] « La correspondance du Directoire (1792-1793) dans les Côtes-du-Nord (Bretagne) ». [En ligne]. <https://www.infobretagne.com/cotes-du-nord-correspondance-directoire.htm>
- [16] « Combat de Lamballe », Wikiwand. [En ligne]. https://www.wikiwand.com/fr/Combat_de_Lamballe
- [17] « Les Chouans des Côtes-du-Nord, ces brigands... I Côtes d'Armor le Département ». [En ligne]. <https://cotesdarmor.fr/chouannerie>

XIII. Table des Illustrations

_ 1 Acte de mariage de Pierre Clermont et Jeanne Causset : Source archives départementales de Côtes d'Armor - Voir en Ligne	5
_ 2 Extrait de l'ouvrage : Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783 [1]	5
_ 3 Racines familiales – Ascendance Morin (double page)	6
_ 4 Racines familiales– Ascendance Renoux (double page).....	7
_ 5 Lithographie de St Donat vers 1830- Album du Dauphiné - tome IV, Drome	8
_ 6 Drapeau du Bourbonnais : croix grecque blanche, 1 ^{er} et 4 ^{ème} cantons pourpre ; 2 nd et 3 ^{ème} cantons bleu.....	9
_ 7 Uniforme de Grenadier du Bourbonnais (grenadier) avant [2] et après [3]1779	9
_ 8 Comte de Rochambeau (Source Wikipedia).....	11
_ 9 Belle maquette du Duc de Bourgogne	13
_ 10 Débarquement du corps expéditionnaire français à Rhode Island, le 11 juillet 1780, gravure de la guerre d'indépendance américaine, Daniel Chodowiecki (1726 - 1801)	13
_ 11 Plan de défense de Newport par l'escadre du Roy – 1780 (Source Archives Nationales)	14
_ 12 Carte de la bataille du Cap Henry (Source Wikipedia).....	14
_ 13 Marche de l'armée de Yorktown à Boston, 1787 Soulés (Source Library of congress)	16
_ 14 Bataille de la baie de Chesapeake (Source Wikipedia)	17
_ 15 Siège de Yorktown. Le Général Rochambeau et le Général Washington donnent les derniers ordres pour l'attaque, octobre 1781 – Auguste Couder 1826, musée de Versailles.....	18
_ 16 Carte du Siège de Yorktown (Source Document Bank of Virginia).....	19
_ 17 Vue panoramique du siège de Yorktown, 6 au 19 octobre 1781, Siméon Fort.....	20
_ 18 Lord Cornwallis fait prisonnier avec son armée, le 19 octobre 1781, gravure de la guerre d'indépendance américaine, Daniel Chodowiecki (1726 - 1801).....	20
_ 19 Le Vaisseau de ligne de 74 canons	22
_ 20 Vaisseau de 74 canon, Pierre Ozanne (Source Wikipedia)	22
_ 21 Le Vaisseau de ligne de 74 canons par François Bourgeon.....	23
_ 22 Lieu du naufrage repéré sur la Carte de la côte de L'Amérique Méridionale depuis l'Île de Oruba jusqu'à la province de Barcelona, dépôt de la marine 1823	24
_ 23 Trajet de la marche pour chercher des secours, dépôt de la marine 1823.....	26
_ 24 L'Arsenal et le château de Brest vus de Recouvrance vers 1774 (Source Wikipedia).....	27
_ 25 Plan du district de Lamballe vers 1790 – Source Archives Départementales.....	29
_ 26 Planche n° 61-1 Armée Française (Gendarmerie Nationale 1791-1800), L. Rousselot 1958.....	32
_ 27 Planche n° 61-2 Armée Française (Gendarmerie Nationale 1791-1800), L. Rousselot 1958.....	33
_ 28 Le Publiciste, 22 juin 1798 (Source Retronews)	34
_ 29 Registre d'écrou de Lamballe 21 décembre 1793 (Source Archives Départementales 22)	35
_ 30 Extrait autographe du Brigadier Clermont – registre d'écrou, 31 janvier 1794	37
_ 31 Extrait autographe du Brigadier Clermont – registre d'écrou, 12 février 1794.....	37
_ 32 Rue Basse, Lamballe, vers 1900	38
_ 33 La rue du Val – Cadastre Napoléonien de 1831 – Voir original	39
_ 34 Propriété Morin rue Val – Cadastre Napoléonien de 1831 – Voir original.....	39
_ 35 Lamballe, rue du Val (vue vers l'Est)	40
_ 36 Mise en vente de la Boucherie Morin, en 1929 (Source L'Ouest-Éclair 19 mai 1929).....	41
_ 37 Mariage de Louis Clermont, frère de Pierre Clermont.....	42

Version de ce document disponible en ligne

Pour contacter l'auteur, laisser un commentaire tout à la fin de la
version en ligne

